



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 24636

Texte de la question

M. Laurent Hénart souhaite attirer l'attention de M. le secrétaire d'État aux personnes âgées sur la situation du personnel qualifié en charge des soins à domicile. Ainsi, il souhaiterait savoir quelles sont les mesures qu'il envisage afin d'encourager les interventions et soins à domicile par des infirmiers libéraux qualifiés, dans un souci de qualité de ces services de maintien.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24636

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : personnes âgées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2003, page 7072

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)